



INFO SCCCUL

SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Info SCCCUL vous informe des diverses activités de votre syndicat et sur des sujets d'intérêt commun concernant les milieux universitaire et syndical. Lisez-le !

Édition du 28 avril 2015

Pour tout problème de lecture de ce bulletin, allez à : <http://www.sccc.ulaval.ca/nouvelles/info-sccc/>

Actualités

Compte-rendu de l'Assemblée générale statutaire d'hiver du 17 avril 2015

Le 17 avril dernier s'est tenue l'Assemblée générale statutaire d'hiver. Deux points étaient à l'ordre du jour : 1. les élections à divers postes; 2. des changements dans l'attribution des fonds du perfectionnement de courte et de longue durée. Mais d'abord, un aperçu du « mot du président », dans lequel Puma Freytag a abordé plusieurs sujets chauds de l'actualité, dont, au premier chef, le dépôt du budget de l'Université Laval pour l'année 2015-2016, qui s'est fait dans le contexte des compressions budgétaires imposées par le gouvernement afin d'arriver au déficit zéro. L'Université Laval a déposé un budget équilibré, approuvé par la majorité des membres du CA. Si l'exercice de l'équilibre budgétaire est sans doute louable dans ces circonstances, il faut craindre les effets qu'il aura sur l'enseignement à l'Université Laval où, déjà, a été annoncé le retrait de 160 charges de cours, qui seront transférées aux professeurs. De plus, une réunion de la table intersyndicale, qui réunit les professionnels, les employés de soutien, les étudiants auxiliaires, les professionnels de recherche et les chargés de cours, a permis de se faire une meilleure idée des pertes d'emploi et de contrats qui sévissent actuellement. Que nous réservera la rentrée de l'automne 2015? Puma Freytag a aussi commenté la formation, à l'Université Laval, du Collectif de professeurs et de professeurs des universités du Québec qui a pour but de dénoncer l'ampleur des coupes qui se font actuellement dans le monde de l'éducation ainsi que les présupposés idéologiques qui sous-tendent l'action du gouvernement. Un panel a par ailleurs été organisé par ce collectif, le 15 avril dernier, auquel le SCCCUL et des étudiants du SA2RE ont participé (voir le compte-rendu de l'événement plus bas et le texte intitulé « Pétition : Université en péril »). Enfin, il a terminé en nous informant que des activités intersyndicales sont en train d'être organisées sur le campus en vue de souligner la date du 1er mai, consacrée Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, jour qui a une saveur particulière cette année dans ce contexte de compressions budgétaires qui touchent un grand nombre de personnes dans leur emploi.

1. Élections au SCCCUL En ce qui concerne la vie du SCCCUL, comme à chaque année, en avril, **des élections** étaient prévues au conseil exécutif et aux comités conventionnés (relations du travail, surveillance des finances, perfectionnement), ainsi qu'au comité d'information et de mobilisation. Cette assemblée était aussi l'occasion d'élire de nouveaux délégués au conseil syndical. Voici donc les résultats de ces élections : Au conseil exécutif : — Secrétariat général : Louise Néron (réélue)

— Vice-présidence aux communications : Anne Beauchemin (réélue)

— Vice-présidence aux relations intersyndicales; Vincent Mauger (réélu)

— Vice-présidence aux relations du travail : Suzanne La Vallée (élue) Au comité des relations du travail (CRT) : — Agent de relations du travail : Louis Lefrançois (élu) Au comité de surveillance des finances : — Saïd El Morchid (élu)

— Évelyne Guay (réélue) Au comité paritaire de perfectionnement : — Guy Dorval (réélu) Au comité d'information et de mobilisation : — Samuel Beaudoin (réélu)

— Nicolas Saucier (réélu) Conseil syndical, nouveaux délégués et délégué : — Claire Mercier, Département d'éducation physique (élue)

— François-Olivier Bernard, École de service social (élu)

— Gordon Craig, Opérations et systèmes de décision (élu) 2. Perfectionnement de courte et de longue durée Des changements dans les critères d'attribution des **fonds du perfectionnement de longue durée** sont entrés en vigueur pour les projets à réaliser au cours de la session d'été. Ces changements, qui avaient fait l'objet de discussions préalables au conseil syndical, concernent principalement le ratio des fonds attribués aux études supérieures par rapport aux autres types de projets. D'après les critères décrits à l'**annexe J** de la **convention**, la priorité était accordée aux études supérieures et aux projets de recherche tandis que les projets pour du matériel pédagogique, la rédaction d'articles (et autres) étaient considérés en second lieu. Or le nombre de fonds à distribuer par année étant limité à l'équivalent de 54 charges de cours de 45 heures, plusieurs projets (pédagogiques et autres) ne pouvaient être retenus en raison de la demande accrue des chargées et des chargés de cours pour des études supérieures. C'est pour satisfaire au plus grand nombre de demandes possible, comme le souhaite le texte de la convention, que ces critères ont été revus.

Dorénavant, le nombre de bourses attribuées pour des études supérieures sera diminué pour chacune des trois périodes annuelles d'attribution (1er juin pour la session d'automne, 15 novembre pour la session d'hiver et 15 mars pour la session d'été). Nous souhaitons ainsi résoudre le problème soulevé par plusieurs chargés de cours selon lesquels leurs projets n'avaient pas été retenus à cause de manque de fonds. En limitant le nombre de fonds accordé à des études supérieures, nous serons en mesure d'allouer plus de fonds pour d'autres types de projets, qui avaient été négligés les années précédentes. Par ailleurs, une modification a été apportée dans la répartition annuelle des **fonds de perfectionnement de courte durée**. Jusqu'à maintenant, ces fonds étaient disponibles à partir du mois de mai pour l'année universitaire à venir. Or ces fonds étaient épuisés rapidement : il ne restait généralement plus aucune somme à allouer en octobre. Pour pallier ce problème, les membres du comité paritaire se sont entendus pour scinder en deux périodes distinctes la distribution des sommes octroyées. Dorénavant, 60 % du budget global sera attribué entre le 1er mai et le 30 octobre, et 40 % de novembre à avril, de manière à permettre à un plus grand nombre de chargées et chargés de cours d'en faire la demande. Le choix de ces pourcentages tient compte du flux des demandes, notamment pour des congrès et colloques, pour lesquels les demandes sont plus nombreuses pendant l'été. Les changements apportés aux fonds de perfectionnement de longue et de courte durée seront accessibles sous peu sur le site internet du SCCCUL. Anne Beauchemin

v.-p. aux communications

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs : le vendredi 1er mai 2015



La Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, instaurée à l'origine comme journée annuelle de grève pour la réduction du temps de travail, a lieu dans moins de deux semaines. Au Québec, elle correspond à la fête des Travailleuses et des travailleurs : ce jour n'est pas férié, mais traditionnellement célébré sous forme d'activités syndicales et de manifestations festives. Cette année, la journée du 1er mai est marquée par de nombreuses pertes d'emploi dues aux coupes imposées par le gouvernement. Pour mettre en relief ce phénomène, plusieurs activités sont organisées un peu partout. Le SCCCUL vous propose de participer à cette journée sur trois fronts : sur le **campus**, avec nos **syndicats frères** et dans la **grande région** de Québec. **Université Laval**

Si, du côté des chargées et chargés de cours, 40 cours ont déjà été annulés ou « compressés », et qu'on prévoit que 160 charges de cours seront transférées aux professeurs pour l'année 2015-2016, du côté de l'APAPUL (Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval), une quarantaine de membres, , perdront leur emploi dans quelques jours, soit le 30 avril. Du côté du SEUL, le syndicat du personnel de soutien, c'est plus d'une **centaine de personnes qui seront sans emploi le 1er mai**. En guise de **solidarité** envers les personnes directement touchées par ces coupes en éducation, le conseil d'administration de l'APAPUL invite ses membres et leurs collègues des autres affiliations professionnelles à un **rassemblement qui se tiendra pendant l'heure du dîner**. Au cours de ce rassemblement, il y aura des prises de parole des représentants syndicaux. Une marche débutera à midi devant le pavillon Alphonse-Desjardins, qui se terminera devant la tour du pavillon des Sciences de l'éducation. Pour souligner le contexte particulier de ce 1er mai, nous vous invitons à venir vêtus de noir, dans un geste symbolique visant à démontrer la gravité de la situation et à témoigner de notre solidarité envers tous nos collègues de travail touchés par ces compressions. **Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches (CCQCA-CSN)**

Le Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches tiendra des états généraux les 30 avril et 1er mai au centre-ville. En marge de leurs activités démocratiques, politiques et pédagogiques, le Conseil central a annoncé la tenue d'une activité de perturbation sociale à midi, le 1er mai. Un service de transport en autobus sera offert pour se rendre sur le lieu de l'activité, suivant la tradition syndicale. Les autobus partiront vers 11 h 45 du 155 boulevard Charest Est.. Des boîtes à lunch seront distribuées pendant le trajet. Si vous désirez joindre la délégation du SCCCUL, merci de manifester votre intérêt en téléphonant à nos bureaux au 418 565-2202 ou au Conseil central au 418 647-5824 **d'ici le mercredi 29 avril à midi**.

Coalition pour la justice sociale

Le SCCCUL est un membre actif de la *Coalition* pour la *justice* sociale, un organisme qui s'oppose aux politiques régressives ainsi qu'au démantèlement des services publics et des programmes sociaux. Le 1er mai, la Coalition organise une manifestation régionale intitulée « **Uni-e-s contre l'austérité!** » (voir l'affiche ci-dessus) La *Coalition* invite la population à manifester pour exiger l'abandon des compressions actuelles qui attaquent de plein fouet les travailleuses et les travailleurs, les sans-emploi, les femmes, les personnes handicapées, les étudiants ainsi que les organismes communautaires et les régions. Un grand rassemblement se tiendra à partir de **18 h à la Place de l'Université-du-Québec**, suivi d'une manifestation. Le trajet de cette manifestation sera donné à la dernière minute, en toute légalité. Pour plus d'informations, voir **l'évènement Facebook** ainsi que l'affiche de l'évènement. **Regroupement en éducation populaire et en action communautaire (REPAC)**

Des activités sont aussi organisées par le REPAC : voici un aperçu de son plan de match pour le 1er mai :

En route vers le 1^{er} mai...

EN GRÈVE PIQUETAGE

Le RÉPAC invite les groupes ayant un mandat de grève à organiser du piquetage devant leur bureau le matin. Il est possible de s'organiser à quelques groupes et de choisir un lieu plus visible si vos bureaux se situent dans un endroit peu passant. L'idée est de faire connaître localement, dans notre milieu, les raisons de notre grève et de mobiliser pour les autres actions de la journée.

Le RÉPAC va produire un tract et du matériel de visibilité que vous pourrez adapter si vous le souhaitez !



On vous suggère de faire le piquetage entre 8h et 10h, mais c'est à votre choix.

ZONE DE GRÈVE



Une zone de grève est un espace public occupé par les organisations en grève, c'est un lieu de rassemblement où pourraient se tenir différentes activités liées à la grève : formations, kiosques, soupe populaire, atelier de bannières, création de slogans et de chansons, distribution de tracts, etc. Le RÉPAC est disponible pour vous aider à lancer l'organisation d'une zone de grève dans votre milieu.

ACTIONS



Il est suggéré qu'elles se tiennent en après-midi, afin que les organisations puissent se diriger ensemble vers la manifestation régionale de la Coalition justice sociale, qui débute à 18h00.



Le RÉPAC appelle ses groupes membres et alliés à organiser des actions tout au long de la journée : distributions de tracts, drop de bannières, soupe populaire, occupation, manifestation, etc.

On vous invite à vous joindre vers 11h à l'action organisée par le RÉPAC. (Détails à venir)

MANIFESTATION Uni-e-s contre l'austérité !



La journée se terminera par une manifestation unitaire appelée par la Coalition pour la justice sociale. Vous êtes invité-e-s à apporter vos pancartes et vos bannières afin de démontrer toute la diversité de cette grande mobilisation populaire contre l'austérité !

C'est un rendez-vous à 18h00 à la Place de l'Université-du-Québec.



Pour informations : 418-523-4158 ou repac(a)repac.org

Vous êtes toutes et tous invités à participer à ces activités qui visent à défendre le droit au travail de tous les corps d'emploi contre les compressions budgétaires actuelles du gouvernement. Bienvenue à toutes et à tous! Vincent Mauger
v.-p. aux relations intersyndicales

Pétition « Université en péril »

Depuis plus d'une semaine une pétition contre les coupes dans les universités a été lancée par un groupe de professeurs et de professeures de l'Université Laval réunis sous le nom Collectif de professeures et de professeurs des universités du Québec (CPPUNQ). Cette pétition est un geste politique qui se porte à la défense du système universitaire actuel, que l'on souhaite demeurer accessible à tous et promouvant un enseignement de qualité, ce que sont en train de compromettre radicalement les coupes répétées du gouvernement. Tous les acteurs et actrices de la communauté universitaire en seront affectés, d'où l'importance de réagir à la situation en acceptant de signer cette pétition, comme plus de mille cinq cents collègues qui l'ont déjà fait. Cette pétition circule dans le but de la déposer à l'Assemblée nationale. Plus de 1 500 enseignants et étudiants l'ont signé à ce jour. Soyons solidaires! Si vous souhaitez vous joindre au collectif, vous pouvez écrire à cppunq@gmail.com et préciser votre intérêt : [] à être informé.e des prochaines actions de notre collectif;

[] à prêter main forte aux actions de ce collectif. Merci! De la part du Collectif de professeures et professeurs des universités du Québec

cppunq@gmail.com Anne Beauchemin

v.-p. aux communications

À votre agenda

1er mai 2015 à 11 h 45

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs. Marche funèbre, intersyndicale, contre les coupes en éducation organisée sur le campus. **Rassemblement** : entre les pavillons Charles-de Koninck et Jean-Charles-Bonenfant, au kiosque du SCCCUL. Habillez-vous de noir ou en couleurs sombres. (voir le texte ci-dessus dans la section « Actualités »)

1er mai 2015, à partir de 18 h

Manifestation « Uni-e-s contre l'austérité » organisée par la Coalition pour la justice sociale. Apportez vos bannières et vos pancartes. (voir le texte ci-dessus) **Rendez-vous** : Place de l'Université du Québec (coin Charest et de la Couronne) Pour informations : 418-523-4158 ou repac.org

4 mai 2015, de 14 h à 16 h

Réunion spéciale du conseil syndical, salle 3105 du pavillon Maurice-Pollack.

8 mai 2015, à 16 h

date et heure de clôture de la remise de candidatures pour les [Prix d'excellence en enseignement](#)

26 au 29 mai 2015

Congrès de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) à Shawinigan. Une délégation du SCCCUL y participera. (voir le texte dans la section « Vie syndicale »).

8, 12 et 22 mai 2015, à 19 h

Table de discussions sur le budget du Québec

Lieu : Librairie Saint-Jean-Baptiste, 565 rue Saint-Jean, Québec, Qc, 581 999-0951 **Vendredi 8 mai** : « Pauvre État? Comment dissimuler une finalité politique »

Conférencier : Basam Adam, chargé de cours en philosophie à l'Université Laval et professeur de philosophie au Cégep François-Xavier-Garneau.

Mardi 12 mai 2015 : à confirmer **Vendredi 22 mai** : « Austérité et services éducatifs au Québec »

Conférencier : Jean-Noël Grenier, professeur au Département des relations industrielles à l'Université Laval.

Échos du comité des relations du travail (CRT)

Le perfectionnement de longue durée : pour améliorer ses connaissances et développer ses compétences

Le 1er juin 2015 est la date limite pour soumettre un projet pour des activités de perfectionnement de longue durée pour la période allant du 1er septembre au 31 décembre 2015. Les projets admissibles au perfectionnement de longue durée sont ceux-ci : les programmes d'études supérieures, les projets de recherche et de recherche-crédation, la préparation d'un article ou d'un livre, les stages de perfectionnement de 21 jours et plus, etc. Le montant auquel donne droit un perfectionnement de longue durée équivaut généralement au salaire d'une charge de cours de 45 heures. Toutefois, selon la catégorie de demandes à laquelle vous soumettez un projet, ce montant peut varier. Pour plus de renseignements sur ce fonds et sur les conditions d'admissibilité, voir le chapitre 19 de la [convention collective](#). Sur les montants attribués selon la catégorie de projets ainsi que les documents à soumettre, voir l'**annexe J** de la convention. Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site Web du SCCCUL, sous l'onglet [Documents/documents/formulaires/formulaires/](#) En tout temps, vous pouvez recourir aux conseils des agents de relations du travail en communiquant avec eux au 418 656-2202 ou par courriel à crt@scccul.ulaval.ca. Le nombre de projets qu'il est possible d'accepter étant limité, il est important de soumettre un projet de qualité et conforme aux critères d'admissibilité. **Les agents de relations du travail** Enith Ceballos

Élisabeth Cyr

Louis Lefrançois

Pierre-Charles Tremblay

Panel « Austérité et université » : la communauté universitaire se mobilise et réfléchit aux conséquences des mesures d'austérité

Les coupes de plus en plus importantes qui sont imposées au monde de l'éducation inquiètent de nombreux acteurs et actrices de la communauté universitaire. Pour faire suite au lancement de la « Pétition : Université en péril » (voir plus haut), le Collectif des professeures et professeurs des universités du Québec (CPPUNQ), en collaboration avec des chargés de cours et des étudiants, a organisé le 15 avril dernier un panel visant à exposer publiquement différents points de vue sur ce problème crucial, qui traverse la société québécoise depuis quelque temps. Ont participé à ce panel, intitulé « Austérité et université », **Sylvie Morel**, professeure au Département des relations industrielles, **Abdoulaye Anne** et **Simon Viviers**, tous deux professeurs au Département de fondements et pratiques en éducation, **Anne Beauchemin**, chargée de cours au Département des sciences historiques et vice-présidente aux communications du SCCCUL, **Janika Tardif** et **Pier-Luc Gauthier**, respectivement vice-présidente en relation de travail et président du SA2RE (Syndicat des auxiliaires administratifs, de recherche et d'enseignement). Quelque 80 personnes ont assisté à ce panel, animé par **Jean-Noël Grenier**, professeur au Département des relations industrielles. Différents aspects du problème de l'austérité préconisée par le gouvernement Couillard ont été examinés et décortiqués par les panélistes. **Sylvie Morel** a exposé, dans une perspective historique, les tenants et les aboutissants de la pensée économique qui sous-tend la position du gouvernement actuel dans une allocution intitulée « L'imposition de l'austérité ou le carcan de la "pensée unique" en économie ». Son exposé a fait ressortir la forte composante idéologique du discours économique actuel ainsi que l'absence d'autres modèles économiques auxquels se référer pour envisager le problème de l'endettement. **Abdoulaye Anne** a proposé une réflexion sur les modes actuels de régulation de l'éducation et de ses politiques, définissant d'abord le concept de régulation en analyse politique, exposant ensuite un certain nombre d'enjeux et d'implications liés à l'évolution de ce concept dans le monde de l'éducation, notamment au Québec. Il a terminé son exposé par une critique des effets et des conséquences des orientations actuelles des politiques éducatives. **Simon Viviers** a expliqué les difficultés que rencontrent les professeurs dans leur triple responsabilité d'enseignants, de chercheurs et de participants à la vie collective, plus précisément la manière dont les coupes et le contexte d'austérité qui l'accompagne affectent leur travail et le sens de leur engagement dans la réalisation des missions de l'Université. Le contexte d'austérité engendre pour eux une situation d'hypertravail, plus de stress, l'obligation d'accorder de plus en plus de temps à la recherche de fonds au détriment de la recherche de fond, ce qui diminue le temps consacré à l'encadrement des étudiants. **Anne Beauchemin** a présenté un portrait concret, chiffré, de l'effet des coupes budgétaires sur le travail des chargées et des chargés de cours : 33 cours annulés ou fusionnés au cours de la session d'hiver 2015, et l'annonce du retrait de 160 cours pour l'année 2015-2016, ce qui a une incidence directe sur la situation d'emploi de plusieurs chargés de cours. Cette double présentation a mis en évidence les coûts et les contrecoûts des choix politiques actuels sur l'institution universitaire. **Janika Tardif** et **Pier-Luc Gauthier** ont exposé à leur tour, en se référant au besoin à des rappels historiques, la situation financière précaire dans laquelle vivent une majorité d'étudiants aux prises avec une augmentation du coût des études et du coût de la vie. Ils se trouvent donc dans l'obligation de travailler tout en étudiant, le plus souvent à des salaires peu élevés, ce qui a une incidence directe sur leurs études, que nombre d'entre eux abandonnent en cours de route. Ces exposés ont suscité de nombreuses questions et commentaires au sein de l'auditoire, qui a paru préoccupé par certaines des situations exposées et très critique des options économiques choisies par le gouvernement libéral actuel. Anne Beauchemin

Austérité et université

Mercredi 15 avril, 19h

**L'imposition de l'austérité ou
le carcan de la « pensée unique » en économie**

Sylvie Morel (professeure, Relations industrielles)

**Régulations et orientations actuelles
de l'éducation au Québec : enjeux et perspectives**

Abdoulaye Anne (professeur, Fondements et pratiques en éducation)

Université en péril : coupes, coûts et contrecoups

Simon Viviers (professeur, Fondements et pratiques en éducation) et

Anne Beauchemin (chargée de cours, Sciences historiques et vice-présidente aux communications, SCCCUL)

Les impacts de l'austérité sur la pauvreté étudiante

Janika Tardif (vice-présidente en relation de travail, SA²RE)

et **Pier-Luc Gauthier** (président, SA²RE)

Animation du panel

Jean-Noël Grenier (professeur, Relations industrielles)



CPPUNQ

Collectif de professeures et de professeurs
des universités du Québec

✉ cppunq@gmail.com



@SOS_UNIVERSITE



www.facebook.com/sos.universite

Pavillon Charles-De Koninck

Université Laval

1030, avenue des Sciences-Humaines

Local : DKN-1A

Admission libre

v.-p. aux communication

APPEL À CONTRIBUTIONS : austérité, enseignement universitaire, ...

Vous voulez participer à la réflexion actuelle sur l'effet des mesures d'austérité dans le milieu universitaire? Éclairer par vos connaissances en économie, en finances, en gouvernance et autres, des aspects du contexte actuel? Vous voulez partager votre expérience de l'enseignement universitaire en tant que chargée ou chargé de cours? Mieux faire connaître votre contribution à la formation des étudiants de l'Université Laval? Nous vous invitons à le faire en proposant un texte à publier dans la rubrique « Dossiers » de l'Info SCCCUL. Les articles peuvent être d'une longueur approximative de 1 000 mots, doivent comporter un titre et donner les références bibliographiques des auteurs cités, s'il y a lieu. Pour plus d'informations, merci de communiquer avec Anne Beauchemin à l'adresse courriel communications@sccc.ulaval.ca ou en appelant au 418 656-2202. Anne Beauchemin
v.-p. aux communications

Vie syndicale

Le 31e Congrès de la FNEEQ 2015 est pour bientôt! Avis aux intéressés

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) à laquelle notre syndicat est affilié tiendra son 31e congrès, intitulé « Porter le flambeau » à Shawinigan. Plusieurs membres de l'équipe du SCCCUL participeront à cet évènement qui se tient aux trois ans. À cette occasion, nous invitons trois chargées ou chargés de cours à se joindre à notre délégation afin de partager ce moment intense de vie syndicale et d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de notre fédération. Si vous êtes intéressés par cette expérience et que vous êtes libres entre le 26 et le 29 mai 2015, s.v.p. communiquer avec Robert Grace, vice-président à la vie syndicale et à la mobilisation, en appelant au numéro 418 656-2202 ou en écrivant à vie.syndicale@sccc.ulaval.ca. Il se fera un plaisir de vous donner plus d'informations concernant la participation à ce congrès.

La Ligue des droits et libertés (LDL) et la question de l'austérité

La Ligue des droits et libertés vous invite à [écouter une entrevue](#) avec Martin Gallié, membre du C.A. de la LDL, réalisée suite à la parution de cette revue. L'entrevue fait le lien entre la précarisation du travail, l'austérité et la défense collective des droits.

Communiqué : « Agissons! Ripostons! contre le compressions à l'Université de Sherbrooke »

Sherbrooke, le 14 avril 2015. – « Les coupes imposées par le gouvernement Couillard à l'ensemble des universités au Québec sont totalement indécentes. À preuve, du 1er mars 2014 au 1er mars 2015, on a retranché 766 472 dollars chez les chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke, ce qui équivaut à 75 cours. L'obsession du déficit zéro est en train de créer un saccage qu'on mettra des années à réparer. » Le président du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke (SCCUS-CSQ), André Poulin, a profité du passage en Estrie de la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Louise Chabot, pour dénoncer avec vigueur les conséquences des mesures d'austérité infligées par Québec aux universités. Dans les deux dernières années, la perte accumulée est de l'ordre de 5 % de la masse salariale globale. En fait, les chargées et chargés de cours perdent souvent près de la moitié de leurs revenus annuels en raison de leur statut contractuel. D'ailleurs, en comparant l'automne 2013 et l'automne 2014, on constate une diminution de plusieurs postes de chargées et chargés de cours à temps complet, soit huit cours par année ou quatre cours par session. « On s'attend à pire encore avec les compressions supplémentaires du gouvernement libéral à l'affichage annuel des contrats d'enseignement entre le 25 mai et le 5 juin. Somme toute, affirme André Poulin, ces compressions irréalistes et précipitées se font sur le dos des employées et employés les plus précaires. Ces personnes sont pourtant fortement diplômées, travaillent depuis plusieurs années à l'Université de Sherbrooke et se sont montrées indispensables à sa mission première. » « Quand j'entends le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, François Blais, et ses collègues libéraux, prétendre qu'il y a encore place à des compressions possibles sans que cela affecte les services aux étudiants, cela me laisse pantoise. L'impact de ces coupes pour l'Université de Sherbrooke se traduira par une qualité de formation réduite provoquée par l'augmentation du ratio d'étudiants dans les classes, par une diminution du temps de supervision pour les enseignantes et enseignants et, au bout du compte, par un enseignement moins riche et de plus en plus dépersonnalisé », prévient Louise Chabot, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). **Des mesures d'austérité aux graves conséquences** Elle soutient que les graves conséquences qu'ont les mesures d'austérité du gouvernement dans la région de l'Estrie, comme ailleurs au Québec, seront d'ailleurs au cœur des débats du 41e Congrès de la Centrale. Sous le thème *Agissons ! Ripostons !*, l'instance suprême de la CSQ se tiendra au Centre des congrès de Québec du 26 au 29 juin prochain. Plusieurs représentantes et représentants des syndicats du secteur de l'éducation et de la petite enfance de la région de l'Estrie seront d'ailleurs présents. « Voilà plus de 40 ans que les militantes et militants de la CSQ ont permis de définir un projet de société plus juste et égalitaire. Nous militons pour que les valeurs de justice, de solidarité, de démocratie et d'égalité soient partagées par l'ensemble de la société québécoise. Aujourd'hui, dans le contexte d'austérité généralisé, ce projet de société est mis à rude épreuve. Nos dirigeants perpétuent un courant économique néfaste pour nos conditions de travail, nos conditions de vie et accentuent les inégalités sociales. Le déficit zéro ne peut se faire à n'importe quel prix. Notre Congrès est donc un tremplin pour élaborer des stratégies syndicales afin de contrer les attaques répétées contre les droits des travailleuses et travailleurs ainsi que des personnes retraitées, mais aussi pour légitimer notre organisation. Nous définirons ensemble la vigueur de nos actions et nous proposerons des pistes de solutions », explique la présidente de la CSQ, Louise Chabot. **Tournée précongrès** Les membres du Conseil exécutif de la CSQ ont entamé une tournée des syndicats dans toutes les régions du Québec, en prévision du Congrès de juin. Quelque 1 200 personnes déléguées et invitées, invités nationaux et internationaux échangeront autour du renouveau syndical pour améliorer la représentativité de la Centrale et l'efficacité de son action collective visant à demeurer un agent de transformation légitime, efficace et engagé. De plus, la délégation élaborera les stratégies syndicales à déployer dans le contexte actuel d'austérité. **Profil de la CSQ** La CSQ représente plus de 200 000 membres, dont 13 334 dans la région de l'Estrie. Elle est l'organisation syndicale la plus importante en éducation et en petite enfance au Québec. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services de garde, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications. **Lien pertinent**

Vers le 41e Congrès de la CSQ : Agissons ! Ripostons !

Ricochet : « Renouveler le syndicalisme », Montréal, Écosociété, 2015

Alors que l'effervescence sociale s'accroît, comment s'assurer que le mouvement syndical y prend une part active? Alors que, dans son deuxième budget, le gouvernement de Philippe Couillard poursuit sur la voie de l'austérité, est-ce que les organisations syndicales peuvent participer à la construction d'un large front social qui parviendra à lutter contre la hausse des inégalités sociales? Dans une conjoncture où les forces progressistes se retrouvent trop souvent sur la défensive, il nous apparaît plus que jamais nécessaire d'investir le mouvement syndical et de participer à la réflexion sur des formes de renouveau. C'est ce que nous mettons de l'avant dans *Renouveler le syndicalisme*, un ouvrage collectif qui paraît aux éditions Écosociété le 31 mars. S'intéresser à la question syndicale implique essentiellement deux choses: constater la nécessité d'un mouvement syndical fort pour obtenir des gains sociaux qui profitent à l'ensemble de la population et affirmer sans complaisance que les organisations syndicales parviennent souvent mal à imposer une ligne d'action progressiste aux élites dominantes. **De multiples causes à l'affaiblissement du syndicalisme** Une certaine critique en vogue laisse entendre que les grandes centrales ont pour seul objectif d'éteindre la mobilisation en cours. À notre avis, cette critique passe à côté de l'essentiel dans la compréhension de la question syndicale. Doit-on remettre en cause le conservatisme de certains acteurs de ces organisations qui les confortent dans une vision orientée vers la conservation de leurs acquis? Absolument. Mais on ne peut réduire la complexe question de l'affaiblissement du syndicalisme à une lecture empreinte de raccourcis qui associe la source de tous les maux à un appareil syndical qui ferait tout pour freiner la contestation. Une telle lecture ne nous permet pas de saisir le réel défi que représente la mobilisation de travailleuses et travailleurs qui ont été bombardés par le discours néolibéral pendant plus de 30 ans. Une réflexion sérieuse sur le syndicalisme demande donc de prendre acte de l'ensemble des causes qui limitent son action. Doit-on remettre en cause le conservatisme de certains acteurs de ces organisations qui les confortent dans une vision orientée vers la conservation de leurs acquis? Absolument. Le mouvement syndical québécois est affaibli pour plusieurs raisons, dont

certaines qui lui appartiennent et d'autres qui tiennent du contexte social dans lequel il s'inscrit. Il nous apparaît en fait que le mouvement syndical évolue de pair avec la société québécoise. Comme plusieurs institutions, il traverse actuellement une crise de légitimité, alors qu'il peine de plus en plus à rejoindre ses membres et à convaincre la population d'entendre ses propositions dans le discours public. Il ne s'agit donc pas tant de dire que le syndicalisme agit mal ou trop peu, mais bien de faire en sorte que les éléments favorables à un renouveau se généralisent dans l'ensemble du syndicalisme. Le mouvement syndical est nécessairement touché par la vision néolibérale qui domine la conduite de notre société et qui fait pourtant chaque jour la démonstration de son échec retentissant. Attaqués de toutes parts depuis plusieurs années, les syndicats québécois traversent les tempêtes tant bien que mal, sans toutefois parvenir à s'imposer comme le levier majeur du changement social. Appuyés sur ces constats et sur le bilan de l'action syndicale récente, nous tentons dans *Renouveler le syndicalisme* de réfléchir à des voies de sortie. En mettant à contribution les analyses de plusieurs auteur·e·s, nous participons à la réflexion actuelle sur la mobilisation sociale en mettant de l'avant des propositions pour un mouvement syndical plus combatif. **Des propositions pour un syndicalisme de transformation sociale** Nous sommes convaincus que le mouvement syndical demeure plus que jamais un acteur social incontournable. En effet, il compte sur des moyens importants, sur une présence dans toutes les régions du Québec et il est prêt à recevoir les critiques... et les propositions. Il n'est plus suffisant de critiquer le mouvement syndical, encore faut-il être en mesure de lui proposer des solutions pour l'avenir. Le mouvement syndical doit prendre à notre avis la voie d'un syndicalisme de transformation sociale. Il doit absolument s'éloigner du corporatisme et travailler activement à construire une contestation sociale permettant de faire avancer un projet de société plaçant la justice et l'égalité en son centre. Cela implique d'abord et avant tout de prioriser l'action syndicale qui touche l'ensemble de la population. Si les syndicats veulent reprendre l'offensive, ils n'auront d'autre choix que de mettre des énergies importantes dans la formation et l'éducation populaire des travailleuses et travailleurs. Pour compter sur l'appui des syndiqué·e·s, ils devront instaurer un dialogue permanent avec eux et leur donner une voix au chapitre. Cela demande de revoir certaines pratiques syndicales et de promouvoir une démocratie plus décentralisée. Les syndicats doivent ainsi réinvestir le terrain et travailler à redonner confiance aux travailleuses et travailleurs dans leur capacité d'obtenir des gains sociaux. Le mouvement syndical doit prendre à notre avis la voie d'un syndicalisme de transformation sociale. Il doit absolument s'éloigner du corporatisme et travailler activement à construire une contestation sociale permettant de faire avancer un projet de société plaçant la justice et l'égalité en son centre. Un syndicalisme de transformation sociale voudra aussi reprendre le plein contrôle de l'ensemble des moyens d'action à sa disposition, dont celui du recours à la grève. Le progrès social et la grève sont historiquement indissociables. Le mouvement syndical, s'il souhaite accélérer le changement social, doit mener une réflexion sérieuse sur l'utilisation de la grève, d'autant plus dans un contexte où les gouvernements n'ont de cesse de vouloir la restreindre. Le syndicalisme est, selon nous, placé devant deux choix: ou bien il choisit le statu quo afin de «maintenir» ses acquis, mais sous peine de voir son influence diminuer progressivement, ou bien il prend le risque d'emprunter une nouvelle route pour reprendre son rôle de fer de lance de la contestation sociale. Choisir la deuxième voie, c'est d'abord prendre acte de l'essoufflement d'un syndicalisme dont l'institutionnalisation a trop souvent figé ses capacités d'action. Mais c'est aussi et surtout prendre les moyens qui s'imposent pour répondre à la crise actuelle et se donner une chance réelle de transformer notre société. *L'ouvrage collectif Renouveler le syndicalisme est publié aux éditions Écosociété Source Ricochet media*

Info-Austérité CSN

Pour être à jour sur les actions et les manifestations organisées au Québec contre les mesures d'austérité : <http://refusons.org/> **Pour s'abonner à l'infolettre** : infolettre@refusons.org

Informez-nous!

Informez-nous de vos activités professionnelles

Lancement d'un livre, publication d'un article, obtention d'un prix, de subventions de recherche, participation à un colloque, à un congrès, organisation d'une exposition, d'un concert, d'un spectacle, etc. Vous contribuez ainsi à la visibilité et à la reconnaissance des chargés de cours en faisant connaître, via le site web du syndicat, votre contribution à la vie intellectuelle et artistique. Pour nous contacter : communications@seccul.ulaval.ca

Comité de rédaction : Anne Beauchemin, Puma Freytag et Suzanne La Vallée.
Collaborateurs pour ce numéro : Vincent Mauger
Révision linguistique : Complément Direct

Anne Beauchemin, vice-présidente aux communications
pour **L'Équipe du SECCUL**

Rejoignez le SECCUL sur Facebook !

